Discours du président de la CNBA au Pardon de la batellerie 2017 de Conflans-Ste-Honorine

Le 58ème Pardon de la batellerie de Conflans-Sainte-Honorine s'est déroulé du 16 au 18 juin 2017.

A cette occasion, Michel Dourlent, président de la Chambre nationale de la batellerie artisanale a été invité à s'exprimer publiquement.

Vous trouverez ci-dessous l'intégralité de son allocution.

Télécharger le discours de M. Michel Dourlent dans le cadre du 58ème Pardon de la batellerie à Conflans-Sainte-Honorine.

Phoca PDF